



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Recensement de la population du 16 janvier au 22 février

La mairie et l'Insee organisent chaque année le recensement de la population auprès d'un échantillon de 8 % de logements tiré au sort. Le recensement se déroulera du 16 janvier au 22 février.

Un courrier du maire informant du passage de l'agent recenseur sera distribué à chaque adresse concernée par le tirage au sort. **L'agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, vous remettra lors de son passage la notice sur laquelle figurera vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr.**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Si vous le souhaitez l'agent recenseur peut vous aider. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur et afin qu'il ne se représente pas plusieurs fois à une même adresse, merci de répondre rapidement. Participer au recensement est obligatoire de par la loi car il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Les réponses sont confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous habitez Limoges et vous souhaitez savoir si vous êtes recensé cette année ou obtenir des renseignements complémentaires ? Vous pouvez contacter la mairie au 05 55 45 65 95. Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2025, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

CES AGENTS MUNICIPAUX SONT LES SEULS HABILITÉS PAR LA MAIRIE :



Virgile Ansel
Le Roussillon



Christelle Boulert
CHU
Le Puy Las Rodas
Fustel de Coulanges



Benoît Chiquet
La Gare



Jean-Christophe Candas
Les Ponts
Le Sablard



Corinne Ricoux
Beaune-les-Mines
Le Château d'eau
Gérard Philipe



Sandra Dussoubs
Louyat



Christophe Saggerre
Révolution



Christophe Faure
Le Sablard
Portes-Ferrées
Magré



Patricia Ghislain
Les Halles



Frédéric Harlot
Le Puy Imbert
Montplaisir
Les Coutures



Maggy Jabet
Valadon
Renoir



Stéphanie Jaulhac
Beaublanc
Montjovis
Le Vigenal



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 10 janvier 2025



**Éric Thibaud
Carnot**



**Anthony Vennat
Durkheim**



Frédéric Laforge
Vincent Auriol
Mas Jambost
Zup et centre commercial
Cognac Olivier de Serres



Laure Lafrange
Étoile de Fontaury
La Brégère



Jessy Lascaux
Landouge
Bellegarde



Caroline Levacher
Le Gros Tilleul
Jules Ferry
Le Mas Bouyol



Patricia Farge
Hôtel de ville



Franck Lhomond
Les Galeries
La Visitation



Olivier Madehors
Sainte-Claire
Ruchaud Curie



Alexandre Rabanne
Les Charentes



Sandrine Cavalhac
Mas Loubier
Grand Treuil



Gaël Paquet
Les Émailleurs

En réserve



Didier Pouget
Le Colombier
Le Champ de Foire
La Borie



Sabrina Martin
ZI Nord
Baubreuil
Les Homérides
ESTER
Cité la Bastide



Raphaël Richard
La Cathédrale



**Faustine
Ragot**

Retrouvez le trombinoscope des agents recenseurs dans le magazine municipal *Vivre à Limoges de janvier 2025* et sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr) rubrique « Fil infos ».

2

Contact presse Ville de Limoges :
Claire PAROT (GLÉDEL)
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.parot@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges